

République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°12-2026-04-30

L'an deux mille vingt-six, le jeudi trente avril à quinze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi dix-sept avril, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY.

Etaient présents : Christophe FOURCROY, Anita THOMAS, Christophe DOUCHAIN, Mathieu DELATTRE, Martine GOURNAY PRUD'HOMME, Michel PECHINOT

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à M. Christophe FOURCROY
M. Christian PENIGUEL à M. Michel PECHINOT
Mme Laurence NOEL à M. Christophe DOUCHAIN
M. Sébastien DUFOSSÉ à M. Mathieu DELATTRE
M. Claude PRUDHOMME à Mme Anita THOMAS

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	6
Excusés avec pouvoir à un membre	5
Excusés	0
Absents	0
Nombre de votes	11

Délibération n°12-2026-04-30

Objet : affectation de résultat 2025

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le CFU (Compte Financier Unique) 2025 du budget du CIAS,

Considérant que les résultats d'un exercice sont affectés au budget primitif après leur constatation qui a lieu lors du vote du CFU,

Considérant que, lorsque le CFU a pu être approuvé avant le vote du budget primitif, les résultats de l'exercice antérieur peuvent être repris dans ce budget primitif,

Après avoir adopté, au cours de cette même séance, le CFU 2025, et constaté :

- Un excédent de fonctionnement de :	151 506,05€
- Un excédent d'investissement de :	11 640,84€
- Un reste à réaliser de :	44 510,00€
Soit un besoin de financement de :	32 869,16€

Il est proposé au conseil d'administration de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2025 dans les conditions suivantes :

Affectation de l'excédent de fonctionnement pour :

- 32 869,16€ au compte 1068 (recettes d'investissement)
- 118 639,89€ au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve l'affectation de résultat d'un montant de 32 869,16€, arrêté ci-dessus.

Fait et délibéré à Desvres, le 30 avril 2026

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Christophe FOURCROY